

**ATTESTATION DE DEBUT DE STAGE**  
**Confirmation of arrival**

A FAIRE COMPLETER DES L'ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT / ENTREPRISE  
D'ACCUEIL ET A DEPOSER SUR LE PORTAIL DE MOBILITE DANS LE  
FORMULAIRE 2024/25 - 2 - SUIVI DE MOBILITE - DEBUT DE SEJOUR

Programme de mobilité :

Europe STAGE Erasmus+  Europe STAGE (autre)  Hors Europe STAGE Erasmus+  Hors Europe STAGE (autre)

**ORGANISME D'ACCUEIL / HOST INSTITUTION**

Nom de l'organisme/Name of institution : .....

Code Erasmus/Erasmus Code (si applicable / if relevant) : ..... (exemple : E MADRID18)

Pays/Country : .....

**ATTESTATION / CERTIFICATE**

Nous confirmons que Mme /M ..... venant de l'Université d'Orléans (F ORLEANS01)  
We hereby confirm, that Ms/Mr ..... coming from the University of Orléans (F ORLEANS01)

Effectue un stage dans notre établissement / entreprise .....  
Is performing an internship in our institution / company:

du / from ..... / ..... /20..... au / to ..... / ..... /20..... ».

Les dates indiquées doivent correspondre à **votre 1<sup>er</sup> jour de présence** dans l'établissement pour la date de début de séjour et à votre dernier jour de présence dans l'établissement d'accueil (ex. : fin de la période de travail et non votre date effective de départ du pays) pour la date de fin de séjour.

Stage rémunéré : Montant..... / mois (devise : .....)  
The placement is paid : Amount..... / month (currency: .....)

Stage non rémunéré  
The placement is not paid

Nom et statut de la personne responsable dans l'établissement d'accueil (OBLIGATOIRE) : .....

Name and position of the responsible person at the host institution (REQUIRED) : .....

Lieu (OBLIGATOIRE) / Place (REQUIRED):

Date (OBLIGATOIRE) / Date (REQUIRED):

Signature (OBLIGATOIRE) / Signature (REQUIRED):

Cachet de l'établissement / entreprise (OBLIGATOIRE):  
Stamp of the institution / company (REQUIRED) :

Cette attestation **ne doit comporter aucune rature ou correction au blanc.**

**This certificate shall not contain any erasures or alterations.**

Cette attestation, à déposer sur le portail de mobilité en début de séjour, permettra le versement de 75% des aides financières. Vous recevrez les 25% restants quand vous déposerez l'attestation de fin de séjour sur le portail de mobilité.